

Inscription période janvier-février 2021

NOM :

PRENOM :

AGE ET DATE DE NAISSANCE :

NOM - PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL

Périodes de présence de l'enfant

Cochez les cases correspondantes

	Matin sans repas	Matin avec repas	Après-midi sans repas	Après-midi avec repas	Journée
24/02					
03/02					
27/01					
20/01					
13/01					
06/01					

A remettre à :

Service animation
Mairie de Rochechouart
Place du Château - 87600 Rochechouart

Tarifs 2021

Mercredis en période scolaire

½ journée sans repas

QF 1 : 4,10 €

QF 2 : 4,60 €

QF 3 : 5,10 €

QF 1 : 0,00 à 700,00

QF 2 : 700,01 à 999,99

QF 3 : 1000,00 et plus

½ journée avec repas

QF 1 : 6,50 €

QF 2 : 7,00 €

QF 3 : 7,50 €

QF

=

revenu fiscal de référence/12

Journée entière avec repas

QF 1 : 8,60 €

QF 2 : 9,10 €

QF 3 : 9,60 €

Nombre de part

Documents à fournir

- ✓ **Fiche de liaison ALSH** : à récupérer au service animation à la mairie.
- ✓ **Règlement intérieur** : la famille doit le signer à chaque nouvelle inscription.
- ✓ **Certificat médical** attestant l'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique d'activités sportives.
- ✓ **Attestation d'assurance** couvrant les activités extra scolaires.
- ✓ **Copie du document « passeport jeunes »** (année en cours) de la CAF.
- ✓ **Photocopie de l'avis d'imposition.**

Chaque inscription sera considérée comme ferme et définitive et entraînera la facturation correspondante. Merci de votre compréhension.

A.L.S.H

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le Monde de Babaudus

3

12

ans



LES MERCREDIS

dans les locaux de l'école élémentaire H.Reeves
cour des Tilleuls

JANVIER - FÉVRIER 2021





Service Animation

Mairie de Rochechouart
Place du Château - 87600 Rochechouart

Service animation : 05.55.43.00.89

Responsable : 07.75.20.81.72

Garderie matin & soir : 06.30.86.76.62

jeunesse@rochechouart.com

Accueil de Loisirs «Le Monde de Babaudus»

Groupe Scolaire H.Reeves

Cour des Tilleuls

Rue Pasteur - 87600 Rochechouart

Fonctionnement

Garderie

- de 7h15 à 9h00 dans la salle de la cour des Tilleuls suivi d'une collation, non obligatoire, prise dans le réfectoire.
- de 17h30 à 18h30 en fin d'après-midi.

Temps d'activité

de 9h30 à 17h30 en y intégrant le repas pris au réfectoire, le temps calme et le goûter.

Inscription

à la journée ou en demi-journée avec ou sans repas.

Les enfants sont à récupérer cour des Tilleuls à partir de 17h30.

Fermeture des portes de l'ALSH à 18h30 !

Périodes d'accueil à l'ALSH (hors temps garderie)

½ journée Matin sans repas = 9h00 - 12h15

½ journée Matin avec repas = 9h00 - 13h30

½ journée Après-Midi sans repas = 13h30 - 17h30

½ journée Après-Midi avec repas = 11h50 - 17h30

Journée complète = 9h - 17h30

«PLAN MERCREDI»
CHARTRE QUALITE

La Mairie de Rochechouart a fait le choix de s'inscrire dans le «plan mercredi» du nouveau gouvernement dès la rentrée 2018/2019

La collectivité va donc conclure avec les services de l'Etat et la caisse d'allocations familiales un projet éducatif territorial intégrant l'accueil périscolaire du mercredi. Le souhait de l'équipe municipale est de maintenir une cohérence éducative entre les activités périscolaires et les enseignements scolaires

Nous organiserons au sein du projet éducatif territorial un accueil de loisirs périscolaire dont les activités du mercredi respectent la charte qualité du «Plan mercredi».

4 axes majeurs

- l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- l'ancrage du projet dans le territoire
- la qualité des activités

Capacité maxi. d'accueil

3 - 6 ans : 20 enfants

7 - 12 ans : 28 enfants

Découvrir

Agir



Expérimenter

Imaginer

Scannez & découvrez



accueildeloisirsrochechouart